

IATSE OFFICIEL Bulletin

PREMIER TRIMESTRE 2013 NUMÉRO 639

LETTRE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB

Une voix, un objectif



Alors que l'économie semble évoluer en montagnes russes, nous nous dirigeons, dans le secteur du divertissement, vers une longue période de stabilité de la main d'oeuvre, du moins, c'est ce que nous souhaitons. Avant les négociations majeures de 2009, nos plans de santé étaient confrontés à de graves difficultés et nos propres prévisions économiques étaient plutôt sombres. Nous sommes cependant en train d'effectuer des percées majeures dans la syndicalisation de plusieurs secteurs tels la télé-réalité, le travail audio visuel, les tournées de productions, les expositions commerciales et la diffusion au sens large. Après de longues batailles, nous avons aussi obtenu des contrats IA dans plusieurs salles de spectacle aux États-Unis et au Canada.

La situation est donc meilleure qu'elle l'a été ces dernières années, mais il n'y a pas pour autant lieu de se complaire. Nous devons composer avec une Chambre des représentants des États-Unis qui est majoritairement opposée aux intérêts des travailleurs. Dans les provinces et les états, nous sommes menacés par des lois agressives dirigées contre les travailleurs des secteurs publics et privés. Les politiciens canadiens de droite appuient des projets de loi fédéraux du type « droit au travail ». Il est clair que nos adversaires continuent de chercher des prétextes pour éliminer des bénéfices durement acquis par les familles de travailleurs incluant même nos plans de retraite. Nous devons rester unis et forts et ne jamais permettre qu'une telle chose arrive.

Notre seul recours, c'est l'entraide. Maintenant plus que jamais, nous devons nous tenir ensemble pour démontrer l'importance des syndicats, par la force du nombre et par les avan-

tages que nos organisations offrent aux familles de travailleurs de notre industrie et de tous les autres secteurs, publics ou privés des États-Unis et du Canada.

Nous savons que, sans les syndicats, les travailleurs ne sont pas protégés face à la volonté des compagnies de faire des profits à tout prix, y compris en se désengageant de leur responsabilité morale de veiller sur les employés. Même si les voix de tous ces adversaires des travailleurs sont aiguës et perçantes, les nôtres demeurent plus fortes et nous ne changerons pas d'idée en cours de route. Il nous faut s'assurer d'être tous ensemble afin que nos voix soient bien entendues. Et quand les montagnes russes arrivent au plus bas, il nous faut savoir rebondir avec vigueur et conviction.

Nous nous dirigeons cette année vers notre soixante-septième convention et c'est là le bon moment de se rappeler tout ce que notre syndicat a accompli pour nous. Pendant des décennies nous nous sommes battus avec acharnement pour obtenir de meilleures conditions de travail, pour préserver nos fonds de retraite et pour conserver notre capacité de payer les augmentations dramatiques des coûts des soins de santé. Alors que nos confrères et consœurs syndiqués des autres secteurs souffrent, nous réussissons jusqu'à maintenant, dans notre secteur du divertissement, à protéger nos membres, assurer notre croissance et augmenter nos forces.

Lors de la convention de juillet prochain, nous allons démontrer notre solidarité et nos voix seront unies dans la poursuite d'un seul objectif : protéger ensemble nos vies de travailleurs peut importe les défis auxquels nous serons confrontés ! ■

AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'IATSE tiendra sa réunion régulière du milieu de l'été au Sheraton Boston Hotel, 39 Dalton Street, Boston, Massachusetts 02199, à partir de 10 h le lundi 15 juillet jusqu'au vendredi, 19 juillet 2013. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze (15) jours avant les réunions.

Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations au Sheraton Boston Hotel en appelant directement au numéro 1-800-325-3535. Le tarif de chambre d'invités pour l'IATSE est de 205 \$ US plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié vous devez identifier votre affiliation à l'IATSE.

La soixante septième convention aura lieu dans la semaine qui suivra immédiatement la rencontre du Bureau général. En accord avec l'article 11, section 8 de la Constitution internationale, les dirigeants du Bureau général agiront à titre de comité des créances.

La date limite pour réserver est fixée au 11 juin 2013.